

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024.



Zone

- IAUR : Zone à urbaniser résidentielle
- A : Agricole
- Ap : Agricole protégé
- N : Naturel
- UCa : Zone urbaine centre ancien
- UL : Zone urbaine de loisir
- UR : Zone urbaine résidentielle

Prescriptions environnementales

- 07 - Hoie (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- 07 - Jardins urbains / trame verte urbaine (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- 07 - Patrimoine végétal (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- 31 - Zones humides, mares et surfaces en eau (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)

- ◆ Bâties remarquables (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Éléments du patrimoine (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)

18 - Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OA)

Informations complémentaires

- Sites classés & inscrits
- Parkings
- Périmètre de MH
- Sites palafittes UNESCO
- Limite des espace proches du rivage



Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé
173	Fontaine
174	Monument
175	Calvaire
176	Chapelle
204	Lavoir
290	Fontaine
291	Fontaine

Liste des points de vue

Liste des bâtiments en changement de destination